VILLE DE DOUAI Service démocratie participative

03.27.93.59.03

democratieparticipative@ville-douai.fr

Réf. DGS: 693.561 Du 7 mars 2023

Compte-rendu du conseil de quartier « Gayant / fbg de Paris » Mardi 24 Janvier 2023 – 18h30/20h30 - Salle Lancelle-Péchenart

Etaient présents:

- o M. le Maire,
- Mme Marie DELATTRE, adjointe au Maire, en charge des quartiers « Dorignies »,
 « Gayant/fbg de Paris » et des relations avec les sénior.e.s et assistant.e.s
 maternel.le.s
- o Mme Salima BOUKENTAR, conseillère municipale en charge du logement, des centres de loisirs et du quartier «Gayant/fbg de Paris »

Collège habitants:

- o Mme Chantal BRISSEZ
- o M. Michel DEPRET
- o Mme Caroline HERGAULT
- o M. Farid NACER
- o M. Rémy PARMENTIER
- o Mme Sandrine SZCZESNIAK

Collège associations:

- o M. Christophe LOURME, Centre social résidence Gayant
- o Mme Maggy LUC, Parlez-moi de Mia

Collège économiques :

- o M. Samir BOUCHABOUN, Aux délices de Gavant
- o M. Bruno BERLEMONT, Pharmacie Berlemont
- o Mme Bernadette CAPELLE, Directrice du service démocratie participative
- o M. Julien CARPENTIER, Médiateur de rue service démocratie participative

Etait également présent : M. Nordine JEFFALI, directeur du centre social Gayant.

Etaient excusés:

- o Mme Nadia AIDAOUI
- o Mme Michèle BASTIN
- o Mme Corinne ROBACZEWSKI
- o M. Franck WILHELM
- o M. Denis VOINOT

Etait absent:

o M. Yvon MONCHECOURT

Mme DELATTRE souhaite la bienvenue aux membres du conseil de quartier ainsi qu'à M. le Maire pour cette première réunion après l'assemblée générale et propose de démarrer la réunion selon l'ordre du jour établi.

I - MISE EN PLACE DU CONSEIL DE QUARTIER :

Mme DELATTRE demande aux membres du conseil de quartier de se présenter en indiquant leur motivation pour rejoindre le conseil de quartier. Chacun-e est invité-e à se localiser sur un plan qui sera ensuite adressé aux membres de cette instance.

Il en ressort:

- Une envie de mettre en place des animations
- Une envie de sensibiliser les habitants à un respect de l'environnement
- Une envie de faire remonter les doléances des voisins
- Une envie de faire accélérer la résolution des problèmes d'insécurité liés à la drogue, la délinquance, la prostitution
- Une envie d'écouter et de rapporter ce qui est utile pur faire progresser le quartier, ensemble.

Mme DELATTRE signale que M. KHERAKI, adjoint en charge du logement et des affaires sociales sera convié à un prochain conseil de quartier ainsi que le bailleur social Norévie.

Mme DELATTRE précise quelques règles générales qui s'appliquent au sein des conseils de quartier :

- Le partage de la parole
- La bienveillance et le respect dans l'expression
- L'anonymat dans les comptes rendus.

<u>II – INTERVENTION DE M. JEFFALI, DIRECTEUR DU CENTRE SOCIAL</u> GAYANT

M. JEFFALI remercie Mme DELATTRE pour son invitation. Il présente brièvement le projet social du centre en précisant que tous les événements et projets ont pour objectifs de construire la « multi générationalité » et la « multi culturalité ». Le centre social a pour mission de s'occuper des familles dans leur globalité : de la parentalité aux activités pour les séniors. Un des enjeux du centre social est d'aller vers, de faire du hors les murs. Si la zone d'intervention du centre social de la résidence Gayant est la résidence, il est tout à fait possible de venir au centre et/ou au faubourg de Paris pour être dans le périmètre du « grand Gayant ».

M. JEFFALI poursuit le travail de « l'aller vers » instauré par son prédécesseur M. TAVERNIER.

M. le Maire dit sa satisfaction d'entendre ces propos et confirme que la municipalité soutient cette volonté d'aller « hors les murs ». Le travail partenarial est très important. Il faut oser tous ensemble cette transversalité. Dans les partenaires, il ne faut pas oublier l'Education Nationale et la cité éducative.

Avant de passer au dernier point, Mme DELATTRE remet aux membres présents une mallette. Celle-ci contient le plan de la ville avec les 8 conseils de quartier, le plan du secteur « Gayant/fbg de Paris », le badge nominatif, la fiche projet qui servira de lien entre le conseil de quartier et les services municipaux pour expliquer la demande du conseil de quartier sur un aménagement, une animation,... Cette mallette a été mise en place suite à la commission de suivi des 8 conseils de quartier. Chaque membre est invité à se géo localiser sur un plan. Celui-ci sera adressé aux membres par courriel.

III – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1) Problème de chauffage dans les immeubles de la résidence :

La situation est très complexe : il n'est pas rare d'avoir 16° au rez-de-chaussée et 30° au 4ème étage.

Ces problématiques pourront être évoquées auprès du bailleur Norévie.

2) <u>Dépôts sauvages</u>:

Les dépôts sauvages ont été retirés par la ville.

3) Présence de rats :

Comment lutter efficacement contre ce fléau ? Certains membres du conseil de quartier précisent que les rats n'ont pas peur des humains.

M. le Maire rappelle qu'il ne faut pas laisser de nourriture pour les animaux. Une dératisation dans les canalisations sera demandée à Douaisis agglo.

4) Mairie annexe – faubourg de Paris

M. le Maire informe que ce bâtiment sera détruit. Le club des ainés géré par le CCAS a rejoint la maison de proximité Camille Guérin. Les autres activités seront accueillies dans les bâtiments de l'école Denis Papin.

5) Planning des réunions du conseil de quartier :

Mme DELATTRE informe des prochaines dates de réunion :

- Mardi 28 mars à18h30, à la mairie annexe du faubourg de Paris
- Mardi 13 juin à 18h30, à la salle Lancelle-Péchenart
- Mardi 26 septembre, à 18h30, à la mairie annexe du faubourg de Paris
- Jeudi 30 novembre, à 19h : Assemblée générale à la salle Lancelle-Péchenart

6) Hommage à M. PECHENART

Un membre du conseil de quartier annonce qu'un hommage à M. Péchenart est en train de s'organiser avec les habitants de la résidence Gayant. Il devrait se dérouler le 4 mars prochain de 14h à 18h sous la forme d'une expo photos.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire et Mme DELATTRE remercient l'ensemble des personnes présentes. La réunion se termine à 20h30.